Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

onisep

RENTRÉE 2016

VOTRE ENFANT AU COLLÈGE

Bonne rentrée à tous ! Ce document vous donne toutes les informations utiles pour bien préparer la rentrée. Votre enfant est accueilli par toute une équipe : enseignants, personnels de direction, d'éducation, d'orientation, sociaux et de santé, et agents d'accueil et d'entretien. **Rendez-vous le jeudi 1er septembre 2016.**

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS

	6e	5e	4e	3e
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2	–	2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la Terre	4h	1h30	1h30	1h30
Sciences physiques		1h30	1h30	1h30
Technologie		1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Éducation musicale	1h	1h	1h	1h

La journée de classe équilibrée favorise le bien-être des élèves.

1h30* de pause déjeuner pour les collégiens (CDI, activités...)

6 heures* de cours maximum par jour pour les élèves de 6e

* L'organisation des horaires peut varier dans les collèges privés.

26 HEURES D'ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES PAR SEMAINE

en 6e

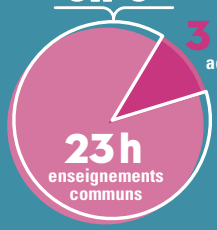

en 5e, 4e et 3e

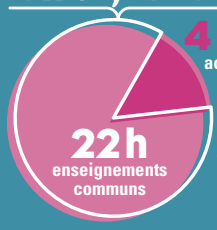

Enseignements de complément

Latin, grec, langues régionales et/ou découverte professionnelle peuvent être proposés aux élèves volontaires.

DES NOUVEAUTÉS POUR MIEUX APPRENDRE

L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Il concerne tous les élèves du collège et prend en compte les besoins de chacun d'entre eux. Il soutient leur capacité à apprendre et à progresser, notamment dans leur travail personnel. Il peut prendre la forme d'un approfondissement ou d'un renforcement des connaissances, d'un travail sur les méthodes, etc.

3 heures par semaine en 6e

1 à 2 heures par semaine de la 5e à la 3e

DES ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES (EPI)

À partir de la 5e, les élèves suivent **des enseignements pratiques interdisciplinaires qui aboutissent à des réalisations concrètes**, individuelles ou collectives (présentation orale ou écrite, constitution d'un carnet, etc.). Huit thèmes d'EPI, mobilisant plusieurs disciplines, peuvent être proposés aux élèves :

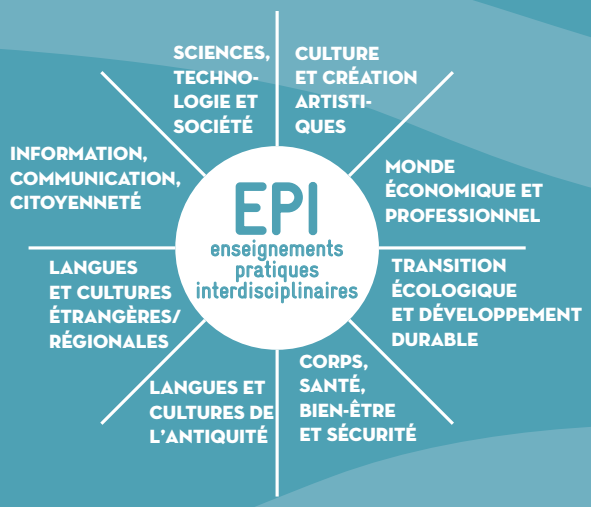

PLUS DE TRAVAIL EN PETITS GROUPES ET PLUS D'EXPRESSION ORALE

Les élèves travaillent régulièrement **en petits groupes**. L'accompagnement personnalisé et les EPI sont l'occasion d'**apprendre de façon différente pour approfondir et consolider les fondamentaux** et de **travailler l'expression orale**.

DES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Le numérique éducatif s'adapte aux besoins de chaque élève et renforce l'acquisition des connaissances.
Il favorise également l'usage responsable d'Internet et des réseaux sociaux. **Tous les collégiens et tous les enseignants seront équipés d'ici la rentrée 2018**.
ecolenumerique.education.gouv.fr

LA DEUXIÈME LANGUE VIVANTE DÈS LA 5e

En complément des cours de langues vivantes 1 et 2, la pratique des langues vivantes est intégrée le plus possible aux autres disciplines afin d'**élargir les occasions de communiquer** dans une langue étrangère ou régionale.

POUR SUIVRE LA SCOLARITÉ DE VOTRE ENFANT

1 DE NOUVEAUX PROGRAMMES POUR DE NOUVEAUX CYCLES

Les nouveaux programmes du collège (parus en novembre 2015 sur le site www.education.gouv.fr) ont été conçus par cycle. **Chaque cycle, d'une durée de trois ans, permet à chaque élève de progresser à son rythme** et de parvenir ainsi à la maîtrise des fondamentaux. La continuité des apprentissages avec les programmes précédents est assurée.

- CYCLE 2 — CP - CE1 - CE2 — APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX
- CYCLE 3 — CM1 - CM2 - 6e — CONSOLIDATION
- CYCLE 4 — 5e - 4e - 3e — APPROFONDISSEMENTS

À la fin du collège, les élèves ont acquis un socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ce socle, réactualisé en 2015, représente ce que les élèves doivent connaître et savoir faire à la fin de leur scolarité obligatoire (à l'âge de 16 ans).

2 UN LIVRET SCOLAIRE UNIQUE

L'évaluation des acquis se fait **en continuité du CP jusqu'à la 3e** grâce à un livret scolaire unique consultable en ligne, commun à l'école et au collège, qui vous est remis à la fin de chaque trimestre et vous rend compte des acquis de votre enfant.

3 UN NOUVEAU BREVET

L'obtention du brevet (DNB) repose sur le contrôle continu et trois épreuves obligatoires passées en fin de 3e :

- **une épreuve écrite** portant sur **le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique** ;
- **une épreuve écrite** portant sur **les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, les sciences physiques et la technologie** ;
- **une épreuve orale** dans laquelle l'élève présente **un projet travaillé dans le cadre d'un EPI ou d'un des trois parcours éducatifs**, permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale.

La réussite de votre enfant au brevet atteste de sa maîtrise du **socle commun de connaissances, de compétences et de culture**.

TROIS PARCOURS ÉDUCATIFS

Chaque enfant suit, en lien avec toutes les disciplines, trois parcours éducatifs pour développer son esprit critique, sa créativité et son sens de l'autonomie :

- **LE PARCOURS CITOYEN** Les élèves participent à des actions et prennent des initiatives favorisant la **formation du futur citoyen** (participation au conseil de la vie collégienne, aux journées de commémoration, etc.).
- **LE PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** Les enfants acquièrent une **culture artistique personnelle**, notamment en découvrant des œuvres artistiques, en rencontrant des artistes, en visitant des musées, etc.
- **LE PARCOURS AVENIR** Il permet à l'élève de s'informer pour bien préparer son orientation, de réfléchir à son projet personnel et de **découvrir le monde économique et professionnel**, par une visite d'entreprise, la participation à une opération humanitaire, etc.

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA SANTÉ DES ÉLÈVES

L'éducation, la prévention et la protection en matière de santé et de bien-être des élèves sont prises en charge de manière transversale par les personnels enseignants et d'éducation, de direction, sociaux et de santé.

INFORMATIONS À RETENIR

CALENDRIER SCOLAIRE 2016 2017 (1) *

ZONE A
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

ZONE B
Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

ZONE C
Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

RENTRÉE 2016 (2)

SEPTEMBRE 1 JEUDI

SEPT • 2016	OCT • 2016	NOV • 2016	DÉC • 2016	JANV • 2017	FÉV • 2017	MARS • 2017	AVR • 2017	MAI • 2017	JUIN • 2017	JUIL • 2017	AOÛT • 2017
J 1 RENTRÉE	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1
V 2	D 2	M 2	V 2	L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2
S 3	L 3	J 3 JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT	S 3	M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	J 3
D 4	M 4 SEMAINE DE LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE	V 4	D 4	M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4
L 5	M 5	S 5	L 5	J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5
M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6	J 6	D 6
M 7	V 7 ÉLECTIONS PARENTS D'ÉLÈVES	L 7	M 7	S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	L 7
J 8	S 8	M 8	J 8 JOURNÉE DE LA LAÏCITÉ	D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	S 8 GRANDES VACANCES	M 8
V 9	D 9	M 9	V 9	L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9
S 10	L 10 CÉRÉMONIES RÉPUBLICAINES DE REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET 2016	J 10	S 10	M 10	V 10	V 10	L 10	M 10 SEMAINE DES LANGUES VIVANTES	S 10	L 10	J 10
D 11	M 11	V 11	D 11	M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11
L 12	M 12	S 12	L 12	J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12
M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13	J 13	D 13
M 14 JOURNÉE DU SPORT SCOLAIRE	V 14	L 14	M 14	S 14	M 14	M 14 SEMAINE DES MATHÉMATIQUES	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14
J 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15	S 15	M 15
V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16
S 17	L 17	J 17	S 17	M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	J 17
D 18	M 18	V 18	D 18	M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18
L 19	M 19	S 19	L 19	J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19
M 20	J 20	D 20 JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT	M 20	V 20	L 20	L 20 SEMAINE D'ÉDUCATION CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME	V 20	S 20	M 20	J 20	D 20
M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	M 21	M 21	S 21	D 21	M 21 ÉPREUVES DU BREVET	V 21	L 21
J 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	M 22	D 22	L 22	J 22	S 22	M 22
V 23	D 23	M 23	V 23	L 23	J 23	J 23	L 23	M 23	V 23	D 23	M 23
S 24	L 24	J 24	S 24	M 24	V 24	V 24	M 24	M 24	S 24	L 24	J 24
D 25	M 25	V 25	D 25	M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25
L 26	M 26	S 26	L 26	J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26
M 27	J 27	D 27	M 27	V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27	J 27	D 27
M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28
J 29	S 29	M 29	J 29	D 29		M 29	S 29	L 29	J 29	S 29	M 29
V 30	D 30	M 30	V 30	L 30		J 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30
	L 31		S 31	M 31		V 31		M 31		L 31	J 31

Dates à titre indicatif

Les élèves qui ont cours le samedi sont en congé le samedi après les cours.

Il n'y a pas classe le vendredi 26 mai 2017 et le samedi 27 mai 2017.

(1) Rendez-vous sur **www.education.gouv.fr** pour les dates de vacances des outre-mer. (2) La rentrée scolaire aura lieu lundi 5 septembre 2016 en Corse.

Un centre de documentation et d'information (CDI) est à la disposition de votre enfant.

Signez le règlement intérieur, avec la charte de la laïcité dans les collèges publics.

La liste des fournitures scolaires* est mise en ligne au mois de juin sur le site de l'établissement et/ou l'ENT et affichée dans un lieu facilement accessible.

Tous les élèves de la 6e à la 3e travaillent avec de **nouveaux manuels de français, mathématiques et histoire-géographie**. Les élèves de 5e disposent d'un manuel pour commencer leur LV2. Enfin, les élèves de 6e travaillent avec un nouvel ouvrage de sciences.

Les parents d'élèves élisent des représentants, qui s'impliquent dans la vie du collège et facilitent les relations avec l'équipe du collège.

NUMÉROS ET SITES UTILES

Non au harcèlement	**3020**
Aide Handicap École	**0810 55 55 00**
Orientation	**ONISEP.FR**

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.education.gouv.fr

Un certain nombre de mesures ont été prises pour sécuriser les établissements scolaires.

Des affiches placées à leur entrée rappellent les bons réflexes à avoir à titre de prévention et de sécurisation dans et à proximité des établissements scolaires.

* Ces modalités peuvent varier pour les collèges privés.